

6. Synthèse : l'avis et le positionnement du SNEP Guadeloupe

- **Beaucoup de flous, des recommandations contradictoires et des absences incompréhensibles.**

Après analyse, il semblerait que nous devions rester à l'intérieur des établissements et en dehors des espaces couverts. Pas d'utilisation de vestiaires et encore moins des douches. Les élèves sont appelés à venir en tenue de sport (procédure si l'élève oublie ? et comment gérer le problème de la transpiration et de la contamination sur les vêtements après la pratique ?) Ce point est pour nous rédhibitoire pour une pratique en présentiel.

- **Les jeux de ballon, les sports de contact et les sports collectifs sont interdits.** L'utilisation collective de matériel sportif, du petit matériel sont à proscrire, sauf à assurer une désinfection régulière adaptée. Les premiers retours des chefs d'établissement en Guadeloupe semblent demander que le matériel soit nettoyé par des agents ayant reçu la formation désinfection COVID. **Il est important de comprendre ce qui est sous-tendu par cette proposition : Le MEN déconseille fortement mais si vous voulez, ça reste possible : par contre, c'est vous qui devenez le responsable...**

- **RIEN n'est explicitement précisé sur le port du masque et les problèmes considérables que cela pose en EPS.** En creux, nous comprenons qu'il faut porter le masque pour des activités où la distanciation n'est pas possible et que dans ce cas, il faut maintenir une basse intensité. Reste à savoir ce que sont ces activités physiques de basse intensité où la distanciation ne serait pas possible ...

- Si la **distanciation** est précisée pour la marche rapide (5m) et la course (10m), rien n'est prévu pour des activités intenses mais sans déplacement : Corde à sauter, CrossFitness... sans risque pour la distanciation mais amenant pourtant une hyperventilation... Doivent-elle s'accompagner d'une distanciation de 5 ou 10 mètres, se faire avec ou sans masques ... ?

Au regard de ces éléments, il nous semble que le protocole actuel nous laisse face à deux possibilités, qui parfois peuvent se combiner :

1) **Refuser de participer à la reprise scolaire en présentiel**, en se basant sur l'impossibilité pour nos élèves, générée par le protocole, de se changer après la pratique et donc l'impossibilité qu'ils ne repartent avec des vêtements contaminés. Il faudra pour cela proposer un projet d'EPS en distanciel. L'IA IPR a proposé cette solution en réunion de bassin de coordonnateurs.

2) **Envisager la possibilité (sans contrainte et sur la base du volontariat) de basculer dans d'autres missions pédagogiques**, en co-intervention avec d'autres enseignants ... Il ne s'agit pas d'abandonner l'EPS à d'autres intervenants (comme s'y essaient des députés LREM aidés par le ministère...) mais de prendre acte que cette reprise est prématurée, risquée et qu'il est préférable de travailler à une rentrée réussie en septembre plutôt qu'à une sortie bricolée en juin ...